

**RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS**

RIS n°12 semaine 02

Rencontres du 15 au 16 janvier 2022

1. Feuille mal tenue

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
RMBA023	15/01/2022	AS BOUFFERE	0857865	15,00 €	Erreur de prénom du joueur n°10 de l'équipe de Boufféré

2. Match perdu par pénalité

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité sportive	Pénalité financière	Observations
RMAA022	16/01/2022	VB NANTES	0444976	-1 point	150,00 €	Les joueurs n°3, 16 et 17 ont fait 2 matchs de niveau régional (PNM et RMA) *

\* Art 4 du RPE RM :

Exception : Deux joueur(se)s maximum de ces catégories (M18 et M21) sont autorisé(e)s à être inscrit(e)s le même week-end sur la feuille de match d'un championnat national senior d'une part, et d'autre part sur celle du championnat pré-national ou régional senior (**non autorisé entre le championnat pré-national et le, championnat régional**).

2. Marqueur non qualifié – Absence de marqueur

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
RMAA021	15/01/2022	SABLES ETUDIANT CLUB	0854977	20,00 €	Le marqueur a une licence VB

**Le marqueur doit impérativement avoir une licence encadrement option dirigeant ou arbitre**

(Publié le 17/01/2022)

MAJ le 18/01/2022

**Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.**